

DEVOIR SURVEILLE DU 27 Janvier 2021

HISTOIRE

Vous choisirez librement l'un des deux sujets proposés

Note et Observations du correcteur :

Utilisez exclusivement la papeterie fournie avec le sujet

NOM : _____

PRENOM : _____

LE TRAITÉ DE COMMERCE DE 1860 AVEC L'ANGLETERRE

Devant le mécontentement suscité par le traité de libre-échange, le gouvernement lance une grande enquête qui donne l'occasion de s'exprimer à plus d'un millier d'industriels.

LES PERDANTS

« On fait, en France, d'excellentes machines ; mais les prix en sont beaucoup plus élevés qu'en Angleterre. Les ateliers de construction sont moins considérables, et ne sont pas, comme en Angleterre, consacrés à la production de machines spéciales ; ils font, tout à la fois, les métiers pour coton, lin, chanvre, soie, etc.

Le marché français ne permet pas de semblables combinaisons : il est trop restreint, ses besoins sont trop variés [...]. D'un autre côté, les matières premières nécessaires à la construction, fer, fonte, houille, etc., sont plus chères en France qu'en Angleterre. De toutes ces causes, il résulte, pour nous, un prix de revient plus élevé que pour les Anglais. »

Déposition d'Augustin Pouyer-Quertier, filateur normand et député protectionniste, *Enquête : traité de commerce avec l'Angleterre, 1861*

LES GAGNANTS

À l'inverse, beaucoup de viticulteurs, de soyeux lyonnais, de banquiers, de négociants se montrent satisfaits du traité de 1860.

« Quand, par moments, nous sommes obligés [...] de vendre 25 % au-dessus des cours étrangers, il est complètement impossible d'entretenir des ventes régulières à l'extérieur. Cela n'aura plus lieu quand nos filateurs seront obligés [...] de vendre aux mêmes prix qu'en Angleterre [...]. Je crois qu'on a eu tort de protéger la filature pendant si longtemps ; on a nui à la vente soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. On demande dans les affaires autant de régularité que possible ; cette régularité ne peut pas toujours avoir lieu ; mais, au moins, ces soubresauts ne seront plus aussi considérables en France que sous le régime actuel. Je crois que nos filateurs [...] feront encore de très beaux bénéfices avec le système nouveau, c'est-à-dire avec une protection peu élevée. »

Déposition de Jean Dollfus, filateur alsacien, *Enquête : traité de commerce avec l'Angleterre, 1861.*

SUJET 1 :

Analyse critique / étude de documents

Le libre échange et le traité de commerce signé en 1860 avec l'Angleterre :

Perdants et Gagnants d'après une enquête

Il est conseillé de contextualiser les documents et de synthétiser les raisons pour lesquelles certains se disent favorables et d'autres opposés au traité. Les motifs et les circonstances de son adoption (et ses conséquences) doivent être évoqués brièvement

SUJET 2 :

Le second empire 1852-1870

(bilan et postérité du règne de Napoléon III)